

Madame la directrice générale
des Finances publiques
Amélie VERDIER

Paris, le 12 décembre 2025

OBJET : prime de fidélisation des agents publics en Seine-Saint-Denis

Références : lettre du 3 juillet 2023 adressée à la madame la Première ministre Elisabeth Borne

Dossier suivi par : M Rachid Azzoug, secrétaire général CFTC Finances publiques

Madame la Directrice générale,

Suite à la réunion interministérielle du 6 juin 2023, la **Prime de fidélisation**, instituée par le décret n° 2020-1299 du 24 octobre 2020 pour un *Etat plus fort en Seine-Saint-Denis*, a été étendue par le gouvernement à certains personnels oubliés en 2020 (décret paru le 20 décembre 2023).

Le 3 juillet 2023, la CFTC Finances publiques a saisi Mme Elisabeth BORNE, alors Première ministre, à raison du périmètre excluant un grand nombre de personnels afin de les y inclure dans ledit décret.

Le 4 août 2023, M Thomas LAVIELLE, délégué au chef de cabinet de la Première ministre a accusé réception de notre courrier, avant de le transmettre à M Thomas CAZENAVE, ministre délégué chargé des Comptes publics.

Par ailleurs, le 23 octobre 2025, à l'occasion de l'inauguration du site des directions nationales spécialisées (DNEF, DVNI, DGE) à Romainville (93) par M Sébastien LE CORNU, Premier ministre, et Mme Amélie de MONTCHALIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, cette demande a été reformulée auprès de M Lucas PASZKOWIAK, représentant la ministre.

A ce jour, notre requête est restée sans réponse. Aussi, la CFTC Finances publiques réitère sa demande concernant les agents des services de la DGFiP implantés en Seine-Saint-Denis, en particulier ceux de la DIRCOFI Ile-de-France, DNEF, DVNI, DGE, DINR, ESI Montreuil, qui ne sont toujours pas, à ce stade, concernés par le dispositif.

Pour la CFTC Finances publiques, et les agents à travers notre organisation, rien ne justifie ce caractère discriminant entre les personnels de la DGFiP qui travaillent tous sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, lequel éprouve assurément des difficultés à stabiliser les agents, ce qui nuit à l'action et à la présence forte et pérenne de l'Etat, et à l'attractivité du département.

Assuré de la justesse de notre demande et de l'intérêt que vous portez à cette requête en équité, nous vous prions d'agréer madame la Directrice générale l'expression de notre très haute considération.

Rachid Azzoug
Secrétaire général



